

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 NOVEMBRE 2017

---

L'an deux mille dix-sept et le sept novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, maire.

**PRESENTS** : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, COURTOIS Laure, ROUX Pascale, JEANSON Sébastien, PERDRIX Christophe, GRAND Thierry, LOUCHART Catherine, DESBLEDS Bastien, SUBTIL Julie, MICHELARD Pierre.

**EXCUSES** : Mmes GUERIN Ségolène et LOSSEROY Régine, M. PODGORSKI Hervé.

Date de la convocation : 2 novembre 2017 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 11 ; votants : 11.

Mme Laure COURTOIS est désignée secrétaire de séance.

---

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme le Maire a traité les sujets suivants :

### ➤ AMENAGEMENT DU VILLAGE

- Bassin d'écêtement en présence du cabinet AIDEN et du CAUE

Une présentation de l'avancement du projet a lieu par :

- M. Luc YANG du bureau d'études Aiden pour le volet technique ;
- M. Bernard SAVI du CAUE pour l'aménagement paysager.

- Lotissement du Petit Bosquet

La construction de 2 maisons a démarré, les pelouses ont été réalisées. Les plantations seront effectuées lorsque les arbres pourront être arrachés par les pépiniéristes. Le choix des sujets est le suivant : des arbres de 4 à 5 mètres et 16 arbustes.

Le bailleur social Bourg Habitat a démarré le terrassement le 9 octobre.

### ➤ FINANCES

- Orientations budgétaires et mise en place d'outils analytiques

Une gestion analytique de la comptabilité sera mise en place à partir du mois de janvier, afin de disposer d'une meilleure lisibilité des finances communales.

- Demande de remboursement des taxes ordures ménagères

Depuis 2015, la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères a été instituée sur les taxes foncières. La commune étant propriétaire de logements et locaux commerciaux loués à des privés, elle a payé cette taxe et dispose d'un droit de remboursement par les locataires. Les encaissements correspondant à ces remboursements seront effectués en décembre 2017.

- Location de la salle des fêtes

L'agent responsable de la salle des fêtes est sollicité de manière répétée par les locataires ou les associations. Afin de garantir la qualité des conditions de travail du personnel municipal, une réflexion est engagée sur la responsabilisation des usagers. Dans cette optique, l'agent procèdera à l'inventaire des prochaines sollicitations.

- Indemnité trésorerie

Le conseil valide l'indemnité accordée à la trésorerie de Montrevel pour un montant brut de 536,92 €.

### ➤ BATIMENTS

- Future mairie

- La commission bâtiments élargie à l'ensemble du conseil a rencontré l'architecte maître d'œuvre. La surface de la baie vitrée de la façade a été réduite.

- La vente de la parcelle attenante sera conclue prochainement, dans le cadre de la réalisation du parking et de l'aménagement de l'espace paysager.
- Une rencontre avec les Archives départementales a eu lieu. Le local des archives sera installé dans la partie inférieure du bâtiment.
- L'architecte présentera l'avant-projet définitif à la commission bâtiment élargie le lundi 13 novembre à 18h30. Le permis de construire devrait être déposé avant la fin du mois de décembre.

- Serveur informatique

4 entreprises locales ont été consultées dans le cadre du renouvellement du serveur informatique et de sa maintenance. Des visites sur site ont eu lieu.

- Eglise

Les travaux sont quasiment terminés. L'entreprise Foray procède actuellement au sablage des portes. Des cadres seront refixés et des grilles de ventilation seront installées. La peinture est achevée au niveau des façades, du chœur, du transept et de la voûte.

L'inauguration de l'église rénovée a eu lieu sous la forme d'un concert de gospel et une célébration, rassemblant plus de 100 personnes.

La dernière réunion de chantier aura lieu le jeudi 9 novembre. La remise à disposition de l'église à la paroisse aura lieu le vendredi 10 novembre. Une visite aura lieu avec la commission bâtiments le lundi 13 novembre à 18h.

- Bilan 2016 des consommations énergétiques des bâtiments

Le conseil procède à l'examen du rapport transmis par l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain.

- Orage de grêle

La compagnie d'assurances de la commune a mandaté un expert de la société Elex. Les frais liés au désamiantage et à la remise en marche de l'éclairage public ne seront pas pris en charge par l'assurance. Les bons pour accord concernant les travaux ont été signés et transmis aux entreprises.

## ➤ VOIRIE

- Point sur les travaux

- La peinture au sol a été refaite à différents endroits. Une matérialisation de l'axe médian a été effectuée au niveau de la rue des BILLETS.
- Du grave 0,20 (mélange de sable et de gravillons) a été remis sur le chemin de Negray.

- Programme voirie

- Le service voirie de la CA3B transmettra prochainement un premier chiffrage concernant le programme voirie 2018.

- Relevés des radars pédagogiques

Les relevés ont été transmis. Les radars seront prochainement déplacés sur deux autres axes : le lieu-dit Les Combes et la route de Montrevel.

## ➤ CLES

- Cérémonie de commémoration du 11 novembre

La cérémonie démarrera à 10h par un concert de l'harmonie de Foissiat. Une remise de galons et de médaille aux pompiers aura lieu. Le rendez-vous pour l'installation est fixé à 9h30 en mairie.

- Club des jeunes

Le nettoyage a eu lieu, la peinture sera refaite prochainement. Une assemblée générale se déroulera en décembre.

- Vœux 2018

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 6 janvier 2018. L'organisation sera assurée par les associations Gym loisirs et l'Aide aux leçons. Un spectacle de danse aura lieu. Un concours de photographies sera organisé autour du thème des quartiers. Une permanence aura lieu à la bibliothèque les samedis matins, afin que les habitants puissent déposer leurs photographies.

➤ **SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

▪ Syndicat des eaux

Le syndicat a demandé aux communes membres de choisir un endroit pour la mise en place d'un nouveau poteau incendie, afin que les entreprises privées puissent y effectuer des prélèvements d'eau. La commune propose un point situé rue des Marronniers à proximité de la boulangerie.

➤ **DIVERS**

▪ Banquet communal

Le banquet communal aura lieu le samedi 9 décembre à 18h.

**La séance est levée à 0h15. La prochaine réunion aura lieu le mardi 5 décembre à 20h.**